

MÉMOIRE DE L'OFFICE DES PRODUCTEURS DE PLANTS FORESTIERS DU QUÉBEC

Présenté dans le cadre de la consultation publique pour le

Plan d'électrification et de changements climatiques



Le 10 octobre 2019

Par M^{me} Virginie Gagnon, directrice
viriniegnon@upa.qc.ca

TABLE DES MATIÈRES

UN BREF SURVOL.....	2
Introduction.....	3
Historique de la création des pépinières forestière au Québec.....	4
Les orientations et mesures structurantes à prioriser afin d’atteindre les objectifs du Québec en matière de lutte contre les changements climatiques	5
L’importance du reboisement et du boisement	5
L’utilisation du bois comme matériel de construction.....	6
Les priorités en matière de développement des connaissances sur l’adaptation pour assurer une production de plants de qualité dans un contexte de changements climatiques.....	7
La recherche et le financement d’infrastructures adaptées	7
Conclusion	8
Résumé du mémoire	8
Médiagraphie	9

UN BREF SURVOL

Organisme :

Office des producteurs de plants forestiers du Québec.

Les régions liées à nos activités :

Toutes les régions bénéficiant du programme de reboisement des forêts publiques et privées du Québec.

Notre expertise :

L'office des producteurs de plants forestiers du Québec (OPPFQ) est un organisme qui regroupe toutes les pépinières forestières privées qui produisent des plants destinés au programme de reboisement des forêts publiques et privées du Québec. Les 100 millions de plants produits annuellement par les pépinières privées sont pour le reboisement à la grandeur de la province, plus particulièrement dans les régions productrices de bois.

- L'OPPFQ a pour mandat de promouvoir et de sauvegarder les intérêts de ses membres, notamment par :
 - La défense des intérêts collectifs des membres au niveau de l'historique de production, des prix et de la mise en marché de leur produit;
 - Le maintien de l'équité entre les producteurs;
 - La promotion de la recherche et le transfert technologique afin d'améliorer la productivité des entreprises.

Thématique discutée dans ce mémoire :

- Aménagement du territoire et adaptation aux changements climatiques.

Introduction

Les producteurs de plants forestiers, regroupés au sein de l'Office des producteurs de plants forestiers du Québec (OPPFQ), participent depuis de nombreuses années à l'effort de reboisement de l'État, en produisant des plants de diverses essences s'intégrant à nos écosystèmes avec succès grâce à leur qualité.

La dernière décennie a vu la population en général s'inquiéter du sort réservé à ce patrimoine collectif que constitue la forêt québécoise. Pour l'OPPFQ, l'un des aspects sous-estimés de la préservation de ce patrimoine est précisément la production de plants forestiers. Bien que la production de plants forestiers ait augmenté dans les dernières années pour pallier à des problématiques telles que la tordeuse du bourgeon de l'épinette, il est possible d'utiliser davantage cette ressource pour capter plus de gaz à effet de serre (GES). Le dernier budget provincial a d'ailleurs prévu un budget additionnel de 75 millions de dollars sur 5 ans pour les travaux de sylviculture, ce que l'OPPFQ applaudit. Ceci dit, il est possible de faire plus et surtout, de s'assurer que les volumes de reboisement soient maintenus dans le temps et non pas pour quelques années, comme cela s'est vu à plusieurs reprises par le passé.

Il est de notre avis que l'intervention humaine permettra d'assurer une gestion intelligente et durable de nos forêts québécoises. Le reboisement et le boisement constituent un outil indispensable à cette intervention.

Notre mémoire vous présentera l'historique de la production de plants de reboisement dans les pépinières québécoises, la présentation du réseau privé de pépinières, l'importance du reboisement et du boisement, ainsi que l'importance d'anticiper les changements qu'entraîneront les changements climatiques sur la production de plants forestiers, répondant ainsi plus précisément au thème 2, soit l'Aménagement du territoire et adaptation.

Historique de la création des pépinières forestière au Québec

Au Québec, la production de plants de reboisement a commencé au début du siècle, avec la mise en place d'une première pépinière gouvernementale, à Berthier, en 1908. Jusqu'en 1960, entre un et deux millions de plants, par année, étaient produits pour tenter de combler les besoins de reboisement créés par les feux. Puis, au cours des années 1960 et 1970, l'ouverture de plusieurs pépinières gouvernementales a fait hausser la production annuelle de plants résineux à près de 50 millions de plants.

Au début des années 1980, le gouvernement du Québec a prolongé son programme de reboisement. D'une part, pour contrer les dégâts causés par la tordeuse des bourgeons de l'épinette, d'autre part, pour relancer l'économie ralentie par la hausse des taux d'intérêt. Peu après, l'introduction de la culture de plants en récipients a favorisé la création et l'établissement d'une trentaine de pépinières privées. À cette époque, il se reboisait environ 250 millions de plants annuellement.

Le début des années 90 fut marqué par l'introduction de nouvelles pratiques sylvicoles et une rapide décroissance des programmes de reboisement. La demande totale en plants pour le reboisement a donc chuté de façon drastique, soit à 150 millions de plants annuellement.

En 2000, les pépinières privées se sont engagées dans un processus de création d'un plan conjoint de mise en marché en vertu de la Loi sur la mise en marché des produits agricoles, des produits alimentaires et des produits de la pêche. L'OPPFQ, qui regroupe les producteurs privés de plants forestiers, administre ce plan conjoint. Le volume de production établi par le Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs (MFFP) est réparti en fonction du principe d'équité appliqué en vertu des règlements de l'OPPFQ.

Rappelons que le cycle de production des plants fait en sorte qu'une fois la négociation terminée, soit autour du mois de décembre, les producteurs connaissent le volume et les conditions contractuelles qui seront en vigueur pour les ensemencements débutant au printemps de l'année suivante.

Lors de la mise en production des plants, les producteurs connaissent déjà les dates auxquelles ils devront livrer leurs produits (généralement deux ans plus tard). Cet agenda très serré accentue la complexité de la production de plants, qui se fait sur deux ou trois ans. Qui plus est, les conditions climatiques très variables et parfois extrêmes, qui sont appelées à s'intensifier avec le réchauffement climatique, sont un facteur de risque important.

Les membres de l'OPPFQ produisent des plants de très haute qualité, parmi les meilleurs au Canada. Cette recherche de la qualité a amené les producteurs de l'OPPFQ à mettre en place un

Fonds de recherche et de développement leur permettant d'optimiser cette qualité et de rester à l'affût des nouvelles techniques de production. Les pépinières participent activement à ces projets et partagent leurs connaissances dans un seul objectif : produire de meilleurs plants forestiers destinés au reboisement de nos terres publiques et privées du Québec, et ce, au plus bas coût. Des projets sont d'ailleurs en cours afin d'assurer une adaptabilité des pratiques en vue des changements de climat à venir.

Les orientations et mesures structurantes à prioriser afin d'atteindre les objectifs du Québec en matière de lutte contre les changements climatiques

L'importance du reboisement et du boisement

Il ne fait aucun doute dans l'esprit des producteurs de plants forestiers que la forêt boréale, même si elle représente le plus grand écosystème forestier de la planète avec ses 12 millions de km², doit être entretenue pour répondre aux besoins de nos populations sous les dimensions environnementales, sociales et économiques du développement durable.

Les apports de la forêt sont de plus en plus connus et reconnus. Dans un rapport publié en 2014, le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) désigne notamment le « **boisement, le reboisement, la gestion durable des forêts et la réduction du déboisement** » comme des mesures prometteuses de lutte aux changements climatiques. C'est pourquoi la plantation de plants forestiers doit continuer d'être encouragée.

Pour aider les forêts à jouer ce rôle, il faut s'assurer d'un plus grand maintien d'arbres dans le couvert forestier et de leur renouvellement à l'échelle mondiale. En procédant au reboisement des endroits qui le nécessitent, en s'assurant d'aménager durablement la forêt et en transformant les arbres en matériaux durables, on retire pour longtemps d'importantes quantités de gaz à effet de serre de l'atmosphère, et ce, à partir d'une ressource renouvelable et locale.

L'équilibre entre le prélèvement de la ressource et le maintien du potentiel de la forêt boréale est influencé par plusieurs facteurs, dont le choix des stratégies d'aménagement et des perturbations naturelles (feux, insectes, maladies). On constate, par exemple, que la régénération de l'épinette noire se fait difficilement après un feu, entraînant une régression de celle-ci. On a évalué à 1 million d'hectares, les forêts ainsi devenues improductives dans le passé. Le retour en force des dégâts causés par la tordeuse des bourgeons de l'épinette est, quant à lui, une préoccupation au cœur de l'actualité forestière régionale. Bien que des enveloppes du gouvernement fédéral aient été octroyées pour compenser cette perte de forêt, il faut faire plus que compenser pour les dégâts causés par un insecte si on souhaite utiliser notre forêt pour capter davantage de GES.

À peine 2 % des superficies forestières sont couvertes par des plantations. Considérant que ces dernières permettront un gain de rendement de 42 % par rapport aux régénérations naturelles et que plus de 80 % des scénarios de plantation sont rentables dès les premières récoltes, l'avenir est aux superficies en plantation, et ce, même sous un aménagement écosystémique.

Bien que marginale face à la superficie de la forêt publique, la forêt privée peut jouer un rôle dans la lutte contre les changements climatiques, notamment en s'assurant de la saine utilisation des ressources et de la régénération. De nombreux propriétaires s'œuvrent à aménager, à entretenir et à récolter la forêt privée. Le Programme d'aide à la mise en valeur des forêts privées assure la stabilité du soutien financier gouvernemental dédié aux travaux sylvicoles en forêt privée. Cette aide est nécessaire pour initier des investissements sylvicoles présentant une faible rentabilité financière pour un propriétaire forestier, mais générant des retombées importantes pour la collectivité. Il importe de continuer à soutenir la forêt privée afin de favoriser l'aménagement durable de cette superficie.

Finalement, il existe des terres à faible potentiel agricole qui sont en friche et qui pourraient être boisées afin de contribuer à la captation de carbone. En plus d'augmenter la capacité globale de captation, ce boisement pourrait également jouer un rôle positif dans l'adaptation aux changements climatiques, soit en diminuant l'impact de certains climats extrêmes, notamment en agissant comme brise-vent ou bande riveraine pour limiter l'érosion des berges. Le boisement est actuellement sous-utilisé et pourrait être une avenue intéressante pour augmenter le potentiel global de captation de la forêt boréale.

L'utilisation du bois comme matériel de construction

L'OPPFQ est d'avis que si nous souhaitons réellement faire une gestion durable de notre forêt, cela passe également par la coupe des arbres matures afin qu'ils puissent continuer de contribuer à la lutte contre les changements climatiques. En effet, une fois coupé, le bois garde captif le carbone capté lors de leur croissance au lieu de le libérer si on le laisse dépérir en forêt. De plus, le bois est un matériau de construction issu d'une ressource renouvelable et il requiert beaucoup moins d'énergie lors de sa transformation que les autres matériaux utilisés en construction. Son empreinte environnementale plus faible en fait le choix le plus écologique. Nous aurions tout avantage à ce que les entreprises et particuliers aient accès à des incitatifs financiers afin qu'ils se tournent vers des matériaux nobles, avec de longues durées de vie, issus de notre forêt pour leur construction.

Les priorités en matière de développement des connaissances sur l'adaptation pour assurer une production de plants de qualité dans un contexte de changements climatiques

La recherche et le financement d'infrastructures adaptées

Les pépinières privées sont confiantes qu'elles peuvent continuer de jouer un rôle important dans la lutte contre les changements climatiques. Ceci dit, le réchauffement climatique amène son lot d'incertitude concernant les méthodes culturales actuelles. Comment limiter le gel racinaire des plants si le couvert de neige diminue et si les redoux deviennent toujours plus fréquents? Comment faire face à la venue de nouveaux insectes, avec le peu d'accès à des produits adaptés homologués pour le plant forestier? Est-ce que les semences utilisées actuellement seront toujours adéquates dans 15 ans si les régions climatiques changent? Les plants auront-ils le temps de s'acclimater au changement de température à l'automne avant l'arrivée des froids? Comment les plants réagiront aux températures extrêmes en été? Est-ce que les pépinières auront accès à suffisamment d'eau pour assurer la croissance et la survie des plants en période de canicule et de sécheresse?

Ces éléments, bien qu'inquiétants ne sont, pour la plupart, pas insurmontables. D'une part, ils demandent des investissements en recherche, et d'autre part, ils demanderont certainement des investissements en infrastructures afin de pouvoir adapter les méthodes culturales. Plusieurs options devront être envisagées, notamment la production en serre au lieu de tunnel pour mieux contrôler la température, la congélation des plants l'hiver précédant la livraison pour éliminer un hiver passé à l'extérieur dans le cycle de production des plants et donc les risques qui y sont associés. Il est peut-être possible, grâce à la recherche de trouver des méthodes culturales ou des essences qui tolèrent davantage le gel hivernal.

L'OPPFQ, de par son Fonds de recherche, est déjà en action afin de financer des projets qui étudient certaines de ces avenues. Ceci dit, les sommes requises sont importantes, les durées de projets s'étalent sur plusieurs années et l'expertise externe est limitée en production de plants forestiers. L'OPPFQ est prêt à assumer une partie de cette responsabilité, mais nous devons être appuyés par le gouvernement. Il faudra prévoir des investissements majeurs dans les pépinières pour pouvoir faire face à ces adaptations. Les pépinières seules ne pourront supporter ces coûts et devront être grandement supportées par le gouvernement afin de protéger cette ressource d'une valeur inestimable dans la lutte contre les changements climatiques.

Conclusion

- Les producteurs de plants forestiers privés contribuent activement à la lutte contre les changements climatiques et sont prêts à en faire davantage.
- Il existe encore du potentiel de reboisement et de boisement.
- Pour assurer une adaptation des pratiques culturales en contexte de changements climatiques, des sommes importantes sont à prévoir en recherche et par la suite, en adaptation des infrastructures.
- Pour soutenir la vision, l'élaboration et l'application d'un plan d'action adapté, deux facteurs demeurent incontournables : la pérennité du plan et son financement.
- Nos pépinières forestières sont aptes à relever un tel défi et seront fières de contribuer à réaliser ce dernier.

Résumé du mémoire

L'OPPFQ est un organisme regroupant toutes les pépinières forestières privées qui produisent des plants destinés au programme de reboisement des forêts publiques et privées du Québec. Dans le cadre de la consultation pour l'élaboration du Plan d'électrification et de changements climatiques, l'OPPFQ souhaite émettre ses recommandations pour contribuer à augmenter le potentiel de captation de carbone de notre forêt. La forêt boréale, même si elle représente le plus grand écosystème forestier de la planète avec ses 12 millions de km², doit être entretenue pour répondre aux besoins de nos populations sous les dimensions environnementales, sociales et économiques.

Pour l'OPPFQ, un programme de reboisement et de boisement doit s'inscrire dans une démarche de développement durable menant ainsi à la fixation de gaz à effet de serre et une gestion à long terme de la ressource.

L'utilisation du bois comme matériau de construction fait partie de la saine gestion de la forêt pour assurer une captation de GES maximale.

Le financement de recherches au niveau de l'adaptation de la production de plants forestiers en contexte de changements climatiques, ainsi que le financement des adaptations suggérées qui en découleront est primordial.

Médiagraphie

MINISTÈRE DES FORÊTS, DE LA FAUNE ET DES PARCS. *Monographie du secteur des plants forestiers au Québec*, [En ligne], [<https://mffp.gouv.qc.ca/publications/forets/semences/monographie-plants-forestiers-quebec.pdf>]

MINISTÈRE DES FORÊTS, DE LA FAUNE ET DES PARCS. *Changements climatiques*, [En ligne], [<https://mffp.gouv.qc.ca/les-forets/mois-de-larbre-forets/changements-climatiques/>]

THE INTERGOVERNMENTAL PANEL ON CLIMATE CHANGE. *Climate Change 2014 Synthesis Report Summary for Policymakers*, [En ligne], [https://www.ipcc.ch/site/assets/uploads/2018/02/AR5_SYR_FINAL_SPM.pdf]

FÉDÉRATION DES PRODUCTEURS FORESTIERS DU QUÉBEC. *Programme d'aide à la mise en valeur des forêts privées: le MFFP annonce 28,5 M\$ par année pour 3 ans*, [En ligne], [<https://www.foretprivee.ca/communiques/programme-daide-a-la-mise-en-valeur-des-forets-privees-le-mffp-annonce-285-m-par-annee-pour-3-ans/>]